

Ecoles d'Agriculture.

AVIS.

Les jeunes gens qui désirent entrer aux écoles d'agriculture, comme boursiers ou autrement, devront, à l'avenir, s'adresser directement aux directeurs de ces écoles.

Les écoles de l'Assomption et de Ste-Anne de la Pocatière accordent 15 bourses; celle d'Oka, 10.

Les élèves boursiers devront être âgés d'au moins 15 ans.

Pour l'école de l'Assomption, s'adresser à M. I. J. A. Marsan; pour celle de Ste-Anne, s'adresser au Rév. L. O. Tremblay, et pour celle d'Oka, au Rév. Père Dom. M. Antoine, abbé-prieur.

ECOLE D'AGRICULTURE

DE

Ste-Anne de la Pocatière

ET DE

L'ASSOMPTION.

AVIS.

En vertu des nouveaux arrangements intervenus entre le gouvernement et ces écoles, quinze élèves auront droit d'être admis chaque année à en suivre les cours gratuitement.

DES MODIFICATIONS IMPORTANTES ONT ÉTÉ FAITES DANS L'ORGANISATION DE CES ÉCOLES, de manière à rendre plus pratique l'instruction qui y est donnée aux jeunes gens, et il est à espérer que ces institutions recevront de la jeunesse agricole tout l'encouragement qu'elles méritent.

FERME-ÉCOLE

DE

Notre-Dame du Lac,

OKA.

Sous la direction des RR. PP. Trappistes.

AVIS.

Les jeunes gens qui désirent s'instruire ou se perfectionner dans l'art agricole pourront aller suivre les cours pratiques qui se donnent à cette école. Une bourrerie est en opération sur la ferme.

Une pépinière, un verger, l'élevage du bétail et toutes les branches les plus importantes de l'agriculture et de l'horticulture y sont exploitées, et constituent un cours général pratique d'agriculture que les élèves peuvent suivre avec le plus grand profit.

ECOLE D'AGRICULTURE DE COMPTON.

Une école d'agriculture vient d'être établie à Compton, dans les cantons de l'Est. Cette école qui possède une bourrerie-modèle recevra 6 élèves cette année.

Sociétés et Cercles.

CONCOURS DE LABOURS

A Saint-Basile, comté de Chambly.

LES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES DES CERCLES AGRICOLES

Le concours de labours qui a eu lieu, le 17 octobre, à Saint-Basile le Grand, comté de Chambly, a été un succès complet. La Société coopérative des Cercles Agricoles du comté, qui l'avait organisé, mérite des éloges.

Un grand nombre de cultivateurs, tant du comté de Chambly que des comtés voisins, témoignaient par leur présence de l'intérêt qu'ils prennent à ces concours.

Les honorables MM. Taillon et Beaubien y assistaient aussi.

Le concours eut lieu sur la terre de M. Basile Daigneault. Quoique le sol ne fut pas encore très bien préparé, la pluie n'ayant pas été assez abondante jusqu'à présent, les concurrents ont fait de très bel ouvrage.

Voici la liste des prix :

PREMIÈRE CLASSE

Laboureurs au-dessus de 21 ans qui ont déjà gagné des prix aux parties de labour du comté, savoir :

1er prix, François Toupin, de Chambly, un hache-paille présenté par l'honorable L. O. Taillon; 2e Moïse Vincent, de Saint-Hubert, une charrue en fer présentée par la compagnie de navigation Richelieu et Ontario, 3e Théophile Mongeau, Saint-Basile, \$8; 4e Jos. Perreault, de Chambly, \$6; 5e Israël Huot, de \$4; 6e Stanislas Boisy, Saint-Basile, \$3; 7e Joseph Mercille, Chambly, \$2; 8e Hugo Forget, \$2.

2ME CLASSE

Laboureurs au-dessus de 21 ans qui n'ont jamais gagné de prix aux parties de labours :

1er prix, Augusto Fluetta, St-Hubert, laboureur de Emergé Brosseau, un hache-légume, présenté par M. Raymond Préfontaine, M. P.; 2e Jérémie Lapalme, Saint-Basile, \$6; 3e Louis-Philippe Rocheleau Saint-Basile, \$4; 4e Solomon Lafance, \$2.

3ME CLASSE

Jeunes gens au-dessus de 21 ans qui n'ont jamais obtenu de prix :

1er prix Abraham Dubois, de Chambly, une charrette présentée par l'honorable C. B. De Boucherville, 2e Normand Demers, Chambly, \$5.

Les juges étaient M. Emile Delorme, de Saint-Léonard Port Maurice, un expert spécialement désigné par le gouvernement, et MM. Normand Lapointe, de la Longue-Pointe, et Pierre Théberge, de Sainte-Marie de Monnoir.

Leur décision a rencontré l'approbation générale.

EXPOSITION DE BESTIAUX

En même temps que le concours, il y a eu une exposition de bestiaux reproducteurs enregistrés. Les prix suivants ont été décernés à leurs propriétaires.

Taureaux de 3 ans et plus.

1er prix, Isaïe Goyette, Longueuil, \$8.00.

Taureaux de 2 ans.

1er prix, Edmond Trudeau, Saint-Basile, \$7.00.

Taureaux d'un

2e prix, Salime Monty Chambly, \$5.00.

Veaux du printemps.

1er prix, Moïse Vincent, Saint-Hubert, \$5.00.

Bœufs de 2 ans et plus.

1er prix, Edmond Trudeau, Saint-Basile, \$4.00.

Bœufs d'un an.

1er prix, Elie Lalumière, Boucherville, \$4.00.

L'honorable M. de Boucherville et M. Préfontaine, M. P., n'ont pas pu assister et ont adressé des dépêches dont M. Parizeau, M. P., le président de la société, a donné lecture aux personnes présentes.

Les honorables MM. Taillon et Beaubien, arrivés par le train de 4 hrs. p. m., sont arrivés assez à bonne heure pour aller voir les travaux.

BANQUET.

Le soir, il y eut banquet à l'hôtel Larivière et un grand nombre de convives y ont pris part. Le dîner était des plus succulents.

M. D. Parizeau, M. P. P., président, proposa la santé de la Reine et celle du gouverneur-général, le lieutenant-gouverneur, des parlementaires fédéraux et locaux, auxquelles ont répondu l'honorable M. Taillon et l'honorable M. Beaubien. Il y a eu discours aussi par MM. Basile Lamare, préfet du comté, P. Théberge, E. Delorme et H. Lapointe.

Les discours ont porté exclusivement sur l'agriculture. Une heure durant l'honorable M. Taillon a tenu son auditoire sous le charme de sa parole. Le premier ministre a surtout conseillé aux cultivateurs qui ne sont pas capables d'établir leurs enfants près d'eux, de vendre leur terre et d'aller acheter de plus grand domaine dans les paroisses nouvelles, soit dans la vallée du lac Saint-Jean ou ailleurs. Il faut léguer à vos enfants, dit-il, la même valeur d'héritage que vous avez reçu de vos pères. Il cita plusieurs exemples à sa connaissance personnelle de cultivateurs qui ont laissé ainsi les vieilles paroisses pour aller avec leurs familles s'établir dans des paroisses nouvelles où ils ont prospéré.

L'honorable M. Beaubien a profité de l'occasion, comme toujours, pour donner des conseils pratiques. Les cultivateurs du comté de Chambly ont été particulièrement heureux de le voir au milieu d'eux dans cette circonstance.

M. Parizeau, M. P. P., s'est donné beaucoup de peine et n'a pas peu contribué au succès de la journée. Il était efficacement secondé par ses collègues. On a pu constater avec plaisir que dans le comté de Chambly on ne reste pas en arrière dans le grand mouvement qui tend à améliorer notre agriculture. Les cercles agricoles formés en sociétés coopératives produisent d'excellents effets.

SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES.

Ces sociétés coopératives, organisées en vertu d'une loi adoptée à la dernière session, ont été appelées à aider beaucoup à la propagation de la science agricole.

Elles sont le complément des cercles dont les effets se font sentir partout.

L'ancien système des sociétés d'agriculture présentait des inconvénients que les cercles ont fait disparaître. Maintenant les cultivateurs sont organisés par paroisse, ils peuvent se rencontrer plus souvent pour discuter les questions qui les intéressent, le travail des conférences est plus facile et les efforts vers l'amélioration de la culture sont méthodiques.

Les sociétés coopératives qui, avant longtemps, remplaceront partout les sociétés d'agriculture, sont formées des présidents et vice-présidents des cercles. Elles permettent de régulariser le travail dans tout un comté, de rendre les expositions plus utiles et rendront certainement de grands services.

Le comté de Chambly a été le premier à donner l'exemple et l'expérience qu'il a faite de cette organisation a été un beau succès.

NOS PROGRES.

CONCOURS DE FERMES.—NOTRE VACHE CANADIENNE.—LE TABAC.

Extraits du discours de M. S. Lesage, prononcé le 26 septembre dernier à St-Jacques L'Achigan, à l'occasion de l'Exposition agricole.

Il y a déjà bien des années que j'ai visité les expositions de ce district, et quand je compare celles d'il y a vingt ans avec celles d'aujourd'hui, j'ai la satisfaction de constater que les progrès réalisés sont immenses. C'est d'abord à votre travail persévérant, mesieurs les cultivateurs, qu'il faut attribuer la plus grande part de ce mérite. C'est aussi parce que vous avez été dociles aux enseignements que notre presse ne cesse de répandre sur toutes les questions qui ont trait à l'amélioration de la culture, que la majorité de la génération actuelle sait lire et cherche à se renseigner sur ce qui touche à ses intérêts. Enfin, c'est que dans cette fin de siècle tout marche au pas accéléré.

Mais laissez-moi vous dire que certaines réformes introduites par le gouvernement dans la direction des sociétés d'agriculture, ont puissamment contribué à accélérer le progrès agricole. Je signale en première ligne l'introduction des concours pour les terres les mieux tenues. On n'a peut-être pas tenu suffisamment compte de l'importance de cette salutaire innovation introduite il y a vingt ans, et qui n'a été tout à fait comprise que lorsqu'elle a reçu son couronnement par l'établissement des concours du mérite agricole.

Il arrive assez fréquemment dans nos expositions que bon nombre de concurrents qui remportent des prix pour certains animaux ou certains produits sont loin d'être des cultivateurs modèles, tandis que dans les concours pour les fermes les mieux tenues c'est le mérite absolu dans toutes les branches de la culture et de l'élevage qui est couronné. Ajoutez à cela, que quiconque prend part aux concours des fermes améliore son système de culture en s'efforçant de s'approcher de la perfection, le plus près possible sur tous les points du programme, et quand même il n'aurait pas de prix, il est assuré d'être récompensé par la plus-value donnée à sa ferme et par l'accroissement de son rendement. Ça a donc été un excellent chose que d'avoir rendu ces concours obligatoires tous les deux ans, et j'ajoute qu'il faut souscrire à la société d'agriculture ou au cercle agricole les années de concours tout comme les années d'exposition.

L'organisation de la société d'industrie laitière, qui a suivi de quelques années les concours de fermes, a donné elle aussi une vigoureuse poussée à l'industrie agricole. Sans doute les boulangers et les fromageries auraient pu s'établir sans cette société, il y en avait même quelques-unes en opération quand elle a été créée, mais je ne